

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE COMPOSANTE
DU 18 SEPTEMBRE 2018**

Membres du conseil présents

Françoise ANCEAUX

Thierry ARNAL

Frédéric CADIOU

Pierrick COLPIN

Sandrine DE CROOS

Cody DEMASSIEUX, suppléant de Calypso LALOU

Ghislaine DENISSELLE

Pierre-Aubert DESCAMPS

Sylvie DIVERCHY

Emilie SIMONEAU

Excusés :

Anne GOZE

Philippe JOSPIN

Sophie MERIAUX – pouvoir à Sylvie DIVERCHY

Guillaume RICHARD – Pouvoir à Frédéric CADIOU

1° Approbation du compte rendu du conseil du 20/06/2018

Il n'y a pas de remarques des conseillers.

Vote pour le compte rendu du 20/06/2018 :

Ne prend pas part au vote : 2

Pour : 10

2° Informations générales

Effectifs au 17/09/2018

- Licence 1 : 463 = 199 "Oui" + 72 "Oui si léger" + 109 "Oui si lourd" + 83 redoublants
- Licence 2 : 197 = 119 Education & Motricité + 34 APAS + 44 Management
- Licence 3 : 130 = 71 Education & Motricité + 29 APAS + 30 Management
- Master 1 IEAP : 43 = 15 Pro + 6 2SAP + 22 3MH
- Master 2 IEAP : 19 = 15 Pro + 4 2SAP
- Master 1 EMP : 22
- Master 2 EMP : 9
- Master 1 MEEF : 54
- Master 2 MEEF : 32

Total : Licence 790 Master 179 Total FSMS : 969

3° Préparation au concours ENS EPS

Il s'agit de la proposition d'une préparation au concours d'entrée du département 2SEP de l'ENS Rennes au sein de la FSMS. Cela vise à :

- Permettre aux étudiants de viser l'excellence
- Attirer de bons lycéens dans nos formations
- Tirer l'ensemble des étudiants vers le haut

Cette préparation s'adresse aux étudiants de L2 - 15 étudiants maximum- de la filière EDM surtout mais est ouverte à tous (contenus du tronc commun).

Le contenu est le suivant :

Module au S3 : Préparation à l'admissibilité (15h)

- Bilan des acquis et des manques
- Intervention d'enseignants spécialistes sur les manques
- Travail à partir des annales (écrits et tutorat)

Module au S4 : Préparation à l'admissibilité puis à l'admission (15h)

- Ecrits blancs
- Simulation d'oraux

P.A DESCAMPS demande si cela ne va pas faire perdre des étudiants à la FSMS.

E SIMONEAU indique que cela ne concernerait qu'un petit nombre d'étudiants et que s'ils réussissaient le concours, cela serait une très bonne chose pour eux.

4° Modification du Règlement du Contrôle des Connaissances

T ARNAL présente les modifications proposées.

Elles concernent :

Les modalités d'évaluation :

- liées à la mise en place des remédiations (Loi ORE)
- liées au nouvel Arrêté Licence (30/07/2018)

Les certificats médicaux et inaptitudes à la pratique des APS

La défaillance aux stages

Les modalités d'inscription en Session de rattrapage

Les enjambements

Vote pour l'adoption des modifications du règlement du contrôle des connaissances :

Vote à l'unanimité

5° Calendrier 2018-2019

Les vacances scolaires et universitaires coïncident pour les étudiants de licence. La seconde session d'évaluation pour les enseignements des 1^{ers} et seconds semestres aura lieu en juin.

Afin de faciliter la révision des étudiants des matières dispensées au 1^{er} semestre, il est proposé d'utiliser 1.5 heures de cours après les examens afin de donner une correction de l'évaluation aux étudiants.

Vote pour le calendrier 2018-2019

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 3

Pour : 10

Le calendrier est adopté.

7° Questions diverses

Concernant la gestion de la remédiation, un ½ poste de contractuel est en cours de recrutement.

La séance est levée à 20h20.